



Engagements individuels de Kering dans act4nature international

Présentation de l'entreprise

Groupe de Luxe mondial, [Kering](#) regroupe et gère le développement d'un ensemble de Maisons emblématiques dans la Mode, la Maroquinerie et la Joaillerie.

Les activités de Kering sont étroitement liées à la santé et au bon fonctionnement des écosystèmes naturels. Nos actions pour placer la biodiversité au cœur de notre stratégie et de nos opérations se retrouvent dans notre [Stratégie Biodiversité](#) et dans notre [Sustainability Progress Report](#) pour la période 2020-2023. Notre Compte de Résultat Environnemental (EP&L), accessible à tous, nous permet d'effectuer une analyse quantitative annuelle de notre impact environnemental.

A travers notre [Stratégie Biodiversité](#), fondée sur la hiérarchie de conservation, nous nous engageons à avoir un impact net positif sur la biodiversité d'ici 2025, en régénérant et protégeant une surface environ six fois supérieure à notre empreinte terrestre telle qu'estimée par l'EP&L (cette empreinte était estimée à environ 301 709 hectares en 2022).



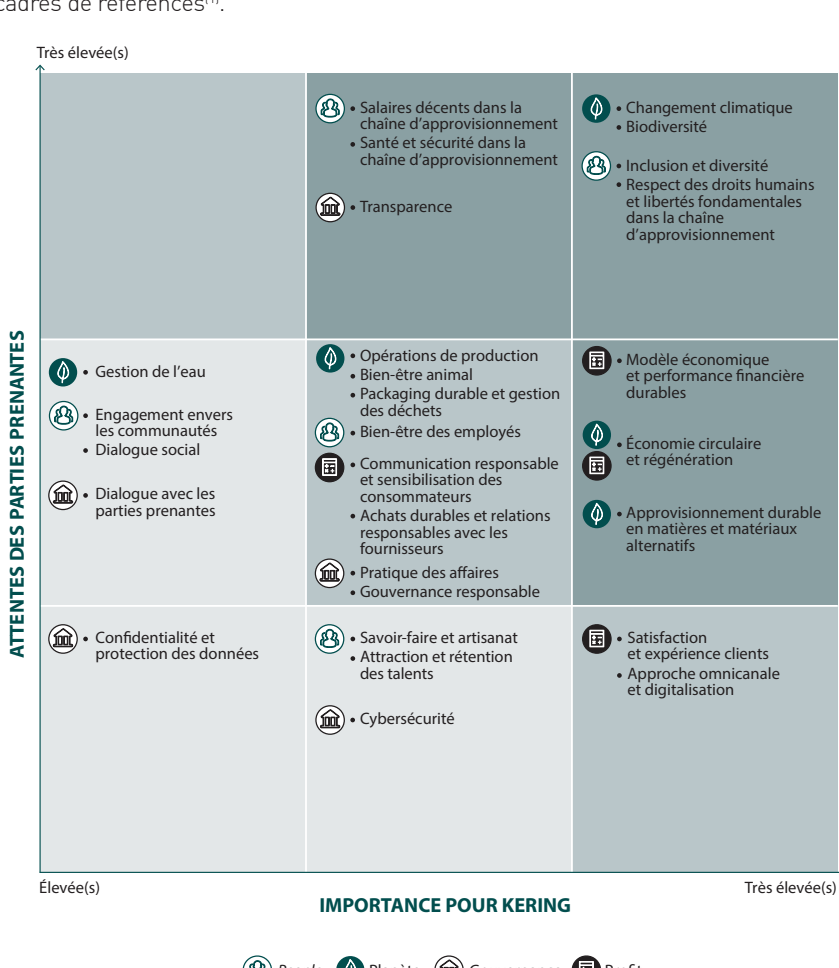
Analyse de matérialité

Kering déploie une Stratégie Développement durable à horizon 2025 ambitieuse et fruit de trois composantes : la vision et l'ambition portées au plus haut niveau du Groupe, une analyse de matérialité et une analyse de risques extra-financiers, permettant d'identifier avec précision les principaux enjeux et risques dans toute sa chaîne de valeur.

Kering a conduit en 2020 une consultation internationale de ses parties prenantes afin de mettre à jour son analyse de matérialité. Cette analyse de matérialité a été menée en trois étapes, s'inspirant des différentes lignes directrices existantes en matière d'engagement des parties prenantes (GRI, AA 1000, ISO 26000). Cet exercice a depuis été renforcé en ligne avec les cadres de références¹¹.

La matrice de matérialité de Kering comprend 28 enjeux à l'importance globalement élevée et répartis en quatre catégories : planète, peuple (enjeux sociaux et sociétaux), profit (affaires) et gouvernance. Suivant une hiérarchie à trois niveaux, leur répartition fournit des informations utiles pour mieux appréhender, gérer et prioriser nos actions à court et moyen terme.

Comme illustré ci-dessous¹², la biodiversité (tout comme le changement climatique) est identifiée par cet exercice de double matérialité comme un des enjeux cruciaux pour Kering.



Par ailleurs, pour affiner cet exercice de matérialité sur les enjeux environnementaux, nous utilisons également notre Compte de résultat environnemental¹³ (Environmental Profit & Loss account – EP&L). L'objectif premier de l'EP&L est de constituer un outil d'aide à la décision pour nourrir les réflexions, prioriser les projets de développement durable du Groupe et orienter les choix quotidiens des décideurs pour in fine réduire l'impact environnemental de Kering et de ses chaînes d'approvisionnement. Les résultats de l'EP&L sont publiés chaque année de manière interactive et très détaillée.

L'analyse du profil environnemental du Groupe par l'EP&L montre la part prépondérante de la chaîne d'approvisionnement, qui regroupe 86 % des impacts, dont 70 % attribué à la production des matières premières (Tier 4) et leurs premières transformations (Tier 3). Émissions de gaz à effet de serre (GES), utilisation des sols, et pollution de l'eau demeurent les indicateurs d'impacts prépondérants, représentant environ 84 % de l'impact total, ce qui vient confirmer les priorités stratégiques de la politique environnementale de Kering et les engagements détaillés ci-après.

Articulation avec les engagements act4nature précédents

En 2023, Kering renouvelle ses engagements act4nature international. Les nouveaux engagements s'inscrivent dans la continuité des engagements précédents, en les poursuivant à travers des prochaines étapes avec davantage de spécificité et de profondeur.

Par exemple, nous nous étions engagés à améliorer nos façons de mesurer notre impact sur la biodiversité et les services écosystémiques (ancien engagement 1), ce que nous continuons de faire maintenant à travers notre travail au sein du [Initial Target Validation Group du réseau Science-Based Targets Network](#) (voir nouvel engagement 4).

Dans nos précédents engagements, nous annonçons l'arrivée de notre [Stratégie Biodiversité](#) en 2020. Cette stratégie a maintenant été implémentée et renforcée au cours des trois dernières années. Cette période a notamment vu le lancement du [Fonds Régénérateur pour la Nature](#), un véhicule clé d'implémentation de l'étape 3 (protéger et régénérer) de notre stratégie, et qui fait l'objet de notre nouvel engagement 2 (atteindre 1 million d'hectares en cours de régénération d'ici 2025). Nous précisons aussi en 2023 un autre engagement qui fait pleinement partie de notre [Stratégie Biodiversité](#), qui consiste à protéger des écosystèmes critiques en dehors de nos chaînes d'approvisionnement à travers des solutions fondées sur la nature, financées à travers l'achat de crédits carbone (engagement 3).

Nous confirmons aussi notre engagement à atteindre 100 % d'alignement avec les Kering Standards¹⁴ d'ici 2025 (ancien engagement 2, nouvel engagement 1).

Engagements individuels

Grille d'engagements individuels					
Engagements communs	Description engagement SMART	Périmètre d'activité	Indicateur (s)	Objectif mesurable	Échéance
1 2 4 5 8 9 10	<p>Engagement 1 : D'ici 2025, Kering s'engage à ce que 100 % de ses approvisionnements en matières premières soient durables, conformément aux Kering Standards.</p> <p>Les Kering Standards¹⁵ définissent les exigences fondamentales que nos approvisionnements en matières premières et nos processus de fabrication doivent respecter. Cela nous permet d'éviter les impacts négatifs associés à nos activités (par exemple en évitant les approvisionnements liés à de la déforestation ou conversion d'écosystèmes naturels), de minimiser les impacts qui ne peuvent être totalement évités, et même d'avoir un impact positif sur la nature, le climat, les communautés et le bien-être animal.</p>	Groupe	% des matières premières achetées par les Maisons de Kering chaque année qui sont alignées avec les Kering Standards .	<p>Objectif 100 % d'alignement d'ici 2025.</p> <p>Baseline : 18,5 %</p> <p>Résultat 2022 : 71 %</p>	31/12/2025
1 4 5 6 7 9	<p>Engagement 2 : D'ici 2025, Kering ambitionne de restaurer et régénérer¹⁶ un million¹⁷ d'hectares dans ses chaînes d'approvisionnement.</p> <p>Nous y parviendrons grâce au Fonds Régénérateur pour la Nature, lancé avec Conservation International en 2020, qui se concentre sur les matières ayant le plus d'impact environnemental selon notre EP&L : le cuir, le coton, le cachemire et la laine. Nous étendons également le Fonds à d'autres entreprises dans le secteur de la mode.</p>	Groupe ¹⁸	Nombre d'hectares régénérés.	1 million d'ha.	31/12/2025
1 5 6 9	<p>Engagement 3 : D'ici 2025, nous protégerons un million¹⁹ d'hectares d'habitats critiques et « irremplaçables » en dehors de nos chaînes d'approvisionnement grâce à des solutions fondées sur la nature.</p> <p>Nous le ferons par des projets REDD+ et d'autres programmes offrant des co-bénéfices pour la protection de la biodiversité, la séquestration carbone et les communautés locales.</p> <p>Cet objectif lie nos stratégies climat et biodiversité – les projets en question sont financés par un mécanisme de contribution carbone volontaire¹⁰.</p>	Groupe ¹¹	Nombre d'hectares d'écosystèmes protégés ou restaurés.	1 million d'ha.	31/12/2025
1 2 3 5 9 10	<p>Engagement 4 : D'ici 2025, nous alignerons les recommandations de Science-Based Targets (SBTs) for Nature¹².</p> <p>Nous collaborerons étroitement avec le réseau Science-Based Targets Network (SBTN) pour obtenir des objectifs validés pour nos impacts en termes d'utilisation des terres et d'eau douce d'ici 2025.</p> <p>En 2023, Kering a été retenue pour faire partie d'un groupe de 17 entreprises à travers différents secteurs qui vont piloter l'implémentation et le processus de validation de « science-based targets » en collaboration avec le réseau Science-Based Targets Network. A ce titre Kering entend non seulement obtenir des objectifs validés dans le cadre de SBTN mais également participer à expérimenter et améliorer ce cadre dans une optique de coopération multi-acteurs.</p>	Groupe ¹³	Validation par SBTN des recommandations de Kering pour les étapes 1, 2 et 3 du cadre d'action SBT for Nature.	Validation par SBTN de nos objectifs eau douce et utilisation des terres.	Juillet 2024 ¹⁴

1 Dans une dynamique d'amélioration continue, le groupe a approfondi les résultats de son exercice de matérialité autour du cadre de référence de la *Task Force on Climate-Related Financial Disclosures* (TCFD) en matière de reporting sur les risques climatiques physique et de transition. Démarrés en 2021 et poursuivis en 2022, les travaux ont porté sur le développement de scénarios climatiques et un premier exercice d'évaluation des impacts financiers estimés de certains risques et opportunités. Kering a également été sélectionné en mai 2023 dans le cadre du « Science Based Targets for Nature » (SBTN), lancé par le Science Based Targets Network. Ce programme permettra d'évaluer et de hiérarchiser les sites et points stratégiques de l'ensemble de la chaîne de valeur afin de mettre en place des indicateurs mesurables, qui contribueront directement à la préservation et à la restauration des écosystèmes naturels.

2 Plus d'information chapitre 4.1.3 du [Document d'Enregistrement Universel 2022](#).

3 Plus d'information chapitre 4.5.1 du [Document d'Enregistrement Universel 2022](#).

4 Voir page suivante pour la définition des Kering standards.

5 Les Kering Standards définissent les critères à respecter par le Groupe et ses fournisseurs détaillant d'une part les exigences minimales pour être fournisseur du Groupe, et, d'autre part, les exigences plus ambitieuses que les fournisseurs devront suivre d'ici 2025. Par ailleurs, plusieurs documents et engagements de nos fournisseurs viennent assurer la mise en application des standards opérationnellement : le Code d'éthique du Groupe inclut la Charte Fournisseurs qui rappelle de manière détaillée à tous les partenaires commerciaux du Groupe les attentes précises de Kering en matière sociale et environnementale, ainsi que Principes de développement durable ([Sustainability Principles](#)), document contractuel détaillant les principes obligatoires car exigés par les législations internationales et nationales, ainsi que ceux qui constituent les exigences additionnelles de Kering.

6 Notre définition d'agriculture régénérative s'organise en 5 piliers d'impact : la santé sols (dont le carbone séquestré et le cycle de l'eau), la protection et la restauration des habitats et de la biodiversité, l'élimination d'intrants chimiques de synthèse, l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs et communautés locales, le bien-être animal.

7 Le chiffre de 1 million d'hectares reflète notre ambition d'avoir un impact positif sur la Nature, en régénérant une surface équivalente à approximativement 3 fois notre empreinte sur les sols (tel qu'indiqué dans la section « Analyse de matérialité »).

8 L'objectif est défini à partir de l'empreinte des activités du groupe dans son ensemble (voir note 7). En revanche, le million d'hectares régénérés ne seront pas seulement en lien avec nos chaînes de valeurs mais de manière générale avec celles de l'industrie de la mode.

9 Le chiffre de 1 million d'hectares d'habitats critiques et « irremplaçables » se veut le miroir des 1 millions d'hectares régénérés dans des écosystèmes en lien avec les chaînes de valeurs de l'industrie de la mode (voir note 7). En effet, il nous paraît tout aussi important de protéger et d'investir dans des écosystèmes précieux même sans lien directs avec nos activités. Cela représente ainsi une surface additionnelle encore une fois équivalente à approximativement 3 fois notre empreinte sur les sols (tel qu'indiqué dans le chapitre matérialité).

10 Nous cherchons aussi à évaluer les méthodes de mesure d'impact sur la biodiversité et sur les communautés locales associées avec ces projets au-delà des métriques hectares et tCO₂e.

11 L'objectif est défini à partir de l'empreinte des activités du groupe dans son ensemble (voir note 9). En revanche, le million d'hectares protégés le sera dans des écosystèmes au-delà de notre chaîne de valeur.

12 Pour le moment, les méthodes de SBTN nous pressions sur l'utilisation des terres, sur l'eau douce, sur la biodiversité, sur le climat (via SBTi) et sur les océans pour les deux premières étapes d'étude de matérialité ; et les méthodes pour définir des objectifs fondés sur la science en étape 3 portent sur l'eau douce (consommation et pollution sur des bassins d'eau spécifiques impactés) et l'utilisation des terres (zéro déforestation et conversion d'écosystèmes naturels ; réduction de l'empreinte terrestre, engagement à l'échelle des paysages impactés).

13 Opérations directes et amont.

14 Sous réserve de changement de calendrier par le réseau SBTN.